



AGENT SECURITE ET COMMERCIAL TRAIN

*Dans le cadre de son développement, l'Office National des Chemins de Fer recrute pour le poste :
« Agent sécurité et commercial train ».*

Conditions exigées :

- Titulaire d'un diplôme de technicien spécialisé –ISTA (bac+2).
- Spécialité : Commerce
- Année d'obtention du diplôme : 2012, 2013, 2014, 2015.
- Expérience :
 - Minimum deux ans pour les promotions de 2012 et 2013
 - Sans expérience pour les promotions de 2014 et 2015.
- Age maximum : 26 ans à la date du 31/12/2015 (Date de naissance après le 31/12/1989).
- Mobilité totale au niveau national.
- Aptitude physique à l'exercice d'une fonction de sécurité.

Les candidats intéressés par cette offre doivent renseigner leur candidature au plus tard le **Vendredi 11 Décembre 2015 à 00h00** sur le lien suivant :

<http://www.concours-recrutement.ma/offre-emploi-139.html>

NB :

- Seuls les diplômes délivrés par les établissements publics et ceux disposant d'attestation d'équivalence délivrée par les autorités compétentes seront éligibles pour passer le concours.
- Le dossier de candidature doit comprendre les documents suivants :
 - Une copie du diplôme légalisée ;
 - Une copie de la carte d'identité nationale légalisée ;
 - Le CV actualisé.
 - Les attestations de travail
- Tout dossier incomplet ou ne correspondant pas au profil recherché sera automatiquement écarté ;
- Renseigner la demande de candidature à travers le lien communiqué en haut.
- Seules les candidatures reçues via internet seront traitées.